

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	14^{ème}
Nom de site		Numéro	T16718
Adresse du site	45, rue Bénard	Hauteur	R+6 (16.90m)
Bailleur de l'immeuble	privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 700MHz sur un site existant en 2G/3G/4G/5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2021
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	23/06/2025
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2mois)	23/08/2025

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 700 MHz (4G) sur un site existant en 2G/3G/4G/5G (fréquences, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz avec partage du 2100MHz en 4G/5G) et 3 antennes à faisceaux orientables en 5G 3500MHz, orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	3 à 5m en dessous de l'antenne (Fenêtre)	Vis-à-vis (25m)	0° R+5 (20m)
Estimation	3G/4G/5G (2100): 0° < 4V/m - 120° < 5V/m - 240° < 5V/m 5G (3500): 0° < 4V/m - 120° < 4V/m - 240° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	26.4m pour les antennes à faisceaux fixes 28.15m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce site comprend 3 antennes panneaux existantes à faisceaux fixes et 3 antennes à faisceaux orientables. Intégrées dans une fausse cheminée.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair sont placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
1/ ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	28 RUE HIPPOLYTE MAINDRON	R+3	Non	22 m	<1
2/ ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	47 RUE BENARD	R+7	Non	5 m	<1
3/ ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	41 RUE DIDOT	R+7	Non	16 m	<1
4/ ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	5 CITE BAUER	R+4	oui	86 m	<1



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 45 RUE BENARD 75014 PARIS-14E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

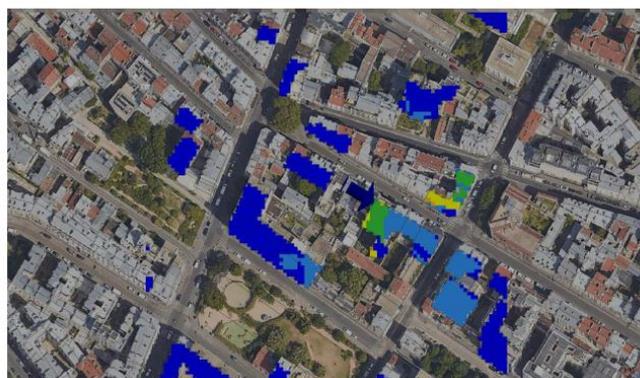
	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.5 m	19.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m

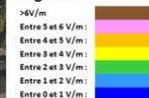
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 120°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Légende



c. Azimut 240°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

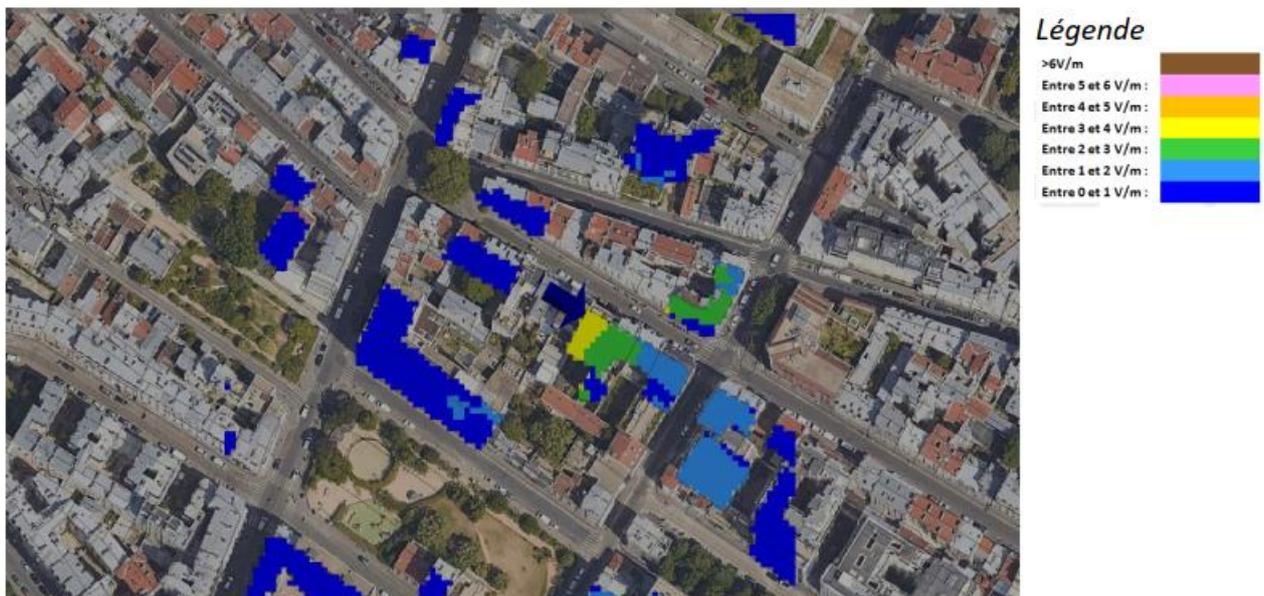
L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 45 RUE BENARD 75014 PARIS-14E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	25.5 m
Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m			

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 120°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté : pas de modification visuelle



Etat projeté : pas de modification visuelle



PAS DE MODIFICATION VISUELLE

Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 120° :



Azimut 240° :

